

**COMMISSION SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES
TROISIÈME SÉANCE DU CONSEIL DES COMMISSAIRES
(2008-2009)
LE 21 OCTOBRE 2008**

01.00 RECUEILLEMENT

À 19 h 30, Madame Marie-Louise Kerneïs, présidente, déclare la présente séance ouverte.

Elle souligne la présence de Monsieur Patrick Tremblay, directeur de l'école Louis-Cyr, de Monsieur Alain Goulet, directeur de l'école Notre-Dame-Saint-Joseph, de Madame Kim D'Amour, du syndicat des enseignants et de Madame Julie Tratt, étudiante universitaire.

02.00 PRÉSENCES

À LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DES COMMISSAIRES DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES TENUE LE 21 OCTOBRE 2008 À 19 H 30 AU 50, BOULEVARD TASCHEREAU À LA PRAIRIE SOUS LA PRÉSIDENTE DE MADAME MARIE-LOUISE KERNEÏS ET À LAQUELLE SONT PRÉSENTS :

M^{mes} les commissaires

Lise Beauchamp-Brisson (18)
Claudine Caron-Lavigueur (2)
Solange Couture Dubé (14)
Linda Crevier (15)
Josyane Desjardins (16)
Suzanne Gaudette (8)
Margot Pagé (17)
Diane Soucy (4)
Françoise Théoret (5)
Suzanne Tremblay (6)
Chantal Zaccour (20)

MM. les commissaires

Éric Allard (10)
Guy-Paul Beauchemin (22)
Stéphane Bessette (1)
Marcel Gélinas (3)
Luc-Pierre Laferrière (19)
Alban Synnott (12)

TOUS COMMISSAIRES FORMANT QUORUM

ET :

MM. les commissaires représentant du comité de parents

Roch Thibault, niveau secondaire
Marc Viau, niveau primaire

AINSI QUE :

M^{me} Susan Tremblay, directrice générale
M. Osvaldo Paolucci, directeur général adjoint
M^e Nathalie Marceau, directrice du Service du secrétariat général et de l'information

ET :

M^{mes} Michelle Fournier, directrice du Service des ressources humaines
Suzanne Gosselin, directrice des Services éducatifs aux jeunes
Micheline Pelletier, directrice du Service de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle

MM. Richard Bédard, directeur du Service des ressources matérielles
Éric Drouin, directeur du Service des technologies de l'information et des communications

Pierre Marchand, directeur du Service des ressources financières
Patrick Mendes, directeur du Service de l'organisation scolaire et du transport scolaire

ÉTAIENT ABSENTS

M^{mes} Claudette Labre-Do (13), Catherine Martin (9)

MM. Jean-Pierre Bélair (23), Yvon Derome (21), André Dugas (11)

03.00 PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Rien à signaler.

C.C.-2614-10-08

04.00 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Diane Soucy, commissaire,

que les membres du conseil des commissaires adoptent l'ordre du jour tel que modifié à savoir :

05.00 AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX PRÉCÉDENTS

06.00 ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET SERVICE DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL ET DE L'INFORMATION

06.01 Lecture et approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 16 septembre 2008

06.02 Lecture et approbation du procès-verbal de la séance extraordinaire du 7 octobre 2008

06.03 Plan stratégique 2008-2013 - Adoption

06.04 Tournoi de golf de la Commission scolaire : bourses aux élèves - Adoption

06.05 Activités de représentation - Confirmation

06.05-a Théâtre Quatre/Corps

06.05-b Musée du Grand Châteauguay

06.05-c Héritage Saint-Bernard

07.00 SERVICES ÉDUCATIFS AUX JEUNES

07.01 Demandes de révision de décision

07.02 Sport étudiant Richelieu

07.02-a Affiliation

07.02-b Nomination d'un délégué

08.00 SERVICE DE L'ÉDUCATION DES ADULTES ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE – SERVICES INTERNATIONAUX ET FORMATION À DISTANCE

08.01 Plan d'aménagement de l'offre de la formation professionnelle et technique

09.00 SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

10.00 SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES

11.00 SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES

11.01 Achat d'une parcelle de terrain – École Saint-Jean

11.02 Projets d'investissement en photos

12.00 SERVICE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DES COMMUNICATIONS

13.00 SERVICE DE L'ORGANISATION SCOLAIRE ET DU TRANSPORT SCOLAIRE

14.00 FÉDÉRATION DES COMMISSIONS SCOLAIRES DU QUÉBEC

15.00 COMITÉ DE PARENTS

16.00 DEMANDE D'INFORMATION

16.01 Association canadienne d'éducation de langue française (ACELF) (ajout)

17.00 COMMUNICATION DE LA PRÉSIDENTE, DE LA DIRECTION GÉNÉRALE ET DES COMMISSAIRES

18.00 DÉPÔT DE DOCUMENTS

- 18.01 Rapport du lac-à-l'épaule
- 18.02 Comités ad hoc du conseil des commissaires – Composition
- 18.03 Régie intermunicipale de police Roussillon – Lettre du 17 septembre 2008
- 18.04 Invitation du comité culturel – Soirée Recrudescence VI
- 18.05 Lettres du MELS
 - 18.05-a Maintien des bâtiments – Financement des projets retenus
 - 18.05-b Une rentrée 2008 sous le signe de la nouveauté (parents)
 - 18.05-c Rentrée scolaire (enseignants)
- 18.06 Appel de candidature au conseil d'administration de l'Agence de la santé et des services sociaux de la Montérégie – Lettre du 25 septembre 2008
- 18.07 Activités et événements (octobre et novembre 2008)
- 18.08 Comité de développement durable – Compte rendu de la rencontre du 14 octobre 2008 (ajout)

19.00 LEVÉE DE LA SÉANCE

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

05.00 AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX PRÉCÉDENTS

- 1. **École Maria-Goretti**
En suivi.
- 2. **Critères d'inscription 2009-2010 : consultation**
En suivi.
- 3. **Comité de parents**
En suivi.
- 4. **Code d'éthique et de déontologie du commissaire à la CSDGS**
En suivi.
- 5. **Agenda administratif**
En suivi.
- 6. **Compensation pour le prix du carburant pour les berlines**
En suivi.
- 7. **Communiqué à diffuser pour nos élèves méritants de fin d'année (médaille du gouverneur, etc.)**
En suivi.
- 8. **Transport scolaire à La Prairie (École Notre-Dame-Saint-Joseph)**
En suivi.

06.00 ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET SERVICE DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL ET DE L'INFORMATION

C.C.-2615-10-08

06.01 DISPENSATION, LECTURE ET APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 16 SEPTEMBRE 2008

CONSIDÉRANT l'article 170 de la Loi sur l'instruction publique qui stipule que « Le conseil des commissaires peut, par résolution, dispenser la secrétaire

générale de lire le procès-verbal pourvu qu'une copie en ait été remise à chaque membre présent au moins six heures avant le début de la séance où il est approuvé »;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Guy-Paul Beauchemin, commissaire,

que la secrétaire générale soit dispensée de faire la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 16 septembre 2008.

Que le procès-verbal de la séance ordinaire du 16 septembre 2008 soit adopté avec la modification proposée à la page 1383, à savoir le sujet de la résolution C.C.-2598-09-08 porte la cote 06.03-c au lieu de 06.03-a.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-2616-10-08

06.02 DISPENSATION, LECTURE ET APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 7 OCTOBRE 2008

CONSIDÉRANT l'article 170 de la Loi sur l'instruction publique qui stipule que « Le conseil des commissaires peut, par résolution, dispenser la secrétaire générale de lire le procès-verbal pourvu qu'une copie en ait été remise à chaque membre présent au moins six heures avant le début de la séance où il est approuvé »;

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Françoise Théoret, commissaire,

que la secrétaire générale soit dispensée de faire la lecture du procès-verbal de la séance extraordinaire du 7 octobre 2008.

Que le procès-verbal de la séance extraordinaire du 7 octobre 2008 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-2617-10-08

06.03 PLAN STRATÉGIQUE 2008-2013 - ADOPTION

Madame Susan Tremblay, directrice générale, présente l'état du dossier.

CONSIDÉRANT les bilans faits annuellement quant aux orientations et aux objectifs prévus au Plan stratégique 2004-2008;

CONSIDÉRANT les réflexions et les résultats des consultations menées au sein des différentes instances de la Commission scolaire;

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Josyane Desjardins, commissaire,

d'adopter le document « Plan stratégique 2008-2013 » de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries, tel que déposé sous la cote 06.03.

Madame Marie-Louise Kerneis, présidente, tient à remercier toute l'équipe qui a travaillé à ce dossier.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-2618-10-08

06.03-a PLAN STRATÉGIQUE 2008-2013 – MOTION DE FÉLICITATIONS

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Claudine Caron-Lavigueur, commissaire,

qu'une motion de félicitations et de remerciements soit adressée à toute l'équipe qui a travaillé au dossier du Plan stratégique 2008-2013.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-2619-10-08

06.04 TOURNOI DE GOLF DE LA COMMISSION SCOLAIRE : BOURSES AUX ÉLÈVES – ADOPTION

Madame Linda Crevier, commissaire, présente le dossier. La Direction générale complète l'information.

CONSIDÉRANT la tenue annuelle d'un tournoi de golf par la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries;

CONSIDÉRANT que les objectifs de cette activité visent à avoir des retombées pour les établissements et les élèves de la Commission scolaire;

CONSIDÉRANT le 10^e anniversaire du tournoi de golf en juin 2009;

CONSIDÉRANT les recommandations du comité de travail;

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Claudine Caron-Lavigueur, commissaire,

d'adopter le document « Tournoi de golf de la Commission scolaire – Bourses aux élèves », tel que déposé sous la cote 06.04-a.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

06.05 ACTIVITÉS DE REPRÉSENTATION DU CONSEIL DES COMMISSAIRES - CONFIRMATION

C.C.-2620-10-08

06.05-a THÉÂTRE QUATRE/CORPS

CONSIDÉRANT le pouvoir du conseil des commissaires de déterminer des représentants officiels (article 2.51 des règlements sur la délégation);

CONSIDÉRANT l'article 5.1 des règles pour la participation annuelle des membres du conseil des commissaires à diverses activités de représentation et de formation en vigueur à la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries;

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Suzanne Tremblay, commissaire,

que les membres du conseil des commissaires confirment la désignation de **Mesdames Marie-Louise Kerneis et Solange Couture Dubé** à la 9^e édition de la

soirée bénéfique du Théâtre Quatre/Corps le 27 octobre 2008.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-2621-10-08

06.05-b MUSÉE DU GRAND CHÂTEAUGUAY

CONSIDÉRANT le pouvoir du conseil des commissaires de déterminer des représentants officiels (article 2.51 des règlements sur la délégation);

CONSIDÉRANT l'article 5.1 des règles pour la participation annuelle des membres du conseil des commissaires à diverses activités de représentation et de formation en vigueur à la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries;

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Françoise Théoret, commissaire,

que les membres du conseil des commissaires confirment la désignation de **Mesdames Marie-Louise Kerneis et Linda Crevier** à l'événement organisé par le Musée du Grand Châteauguay.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-2622-10-08

06.05-c HÉRITAGE SAINT-BERNARD

CONSIDÉRANT le pouvoir du conseil des commissaires de déterminer des représentants officiels (article 2.51 des règlements sur la délégation);

CONSIDÉRANT l'article 5.1 des règles pour la participation annuelle des membres du conseil des commissaires à diverses activités de représentation et de formation en vigueur à la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries;

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Diane Soucy, commissaire,

que les membres du conseil des commissaires confirment la désignation de **Madame Suzanne Gaudette** à la soirée bénéfique d'Héritage Saint-Bernard.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

07.00 SERVICES ÉDUCATIFS AUX JEUNES

07.01 COMITÉ D'ÉTUDE RELATIF AUX DEMANDES DE RÉVISION DE DÉCISION

Monsieur Stéphane Bessette, commissaire, présente le dossier. Madame Suzanne Gosselin, directrice des Services éducatifs aux jeunes, complète l'information.

07.01-a COMITÉ D'ÉTUDE RELATIF À UNE DEMANDE DE RÉVISION DE DÉCISION (ÉLÈVE PORTANT LA FICHE # 5591045) – Recommandation du comité

CONSIDÉRANT que, conformément à la Loi sur l'instruction publique, le ministre a établi un programme pour le cours d'éthique et culture religieuse;

CONSIDÉRANT que les parents ont déposé une demande d'exemption au Régime pédagogique afin que leur enfant ne suive pas le cours d'éthique et culture religieuse pour l'année scolaire 2008-2009;

CONSIDÉRANT que la directrice des Services éducatifs aux jeunes a refusé cette demande d'exemption;

CONSIDÉRANT que les parents de l'élève ont déposé une demande de révision de cette décision afin que leur enfant soit exempté du cours d'éthique et culture religieuse, lequel cours est obligatoire en vertu du Régime pédagogique;

CONSIDÉRANT les dispositions de l'article 222 de la Loi sur l'instruction publique;

CONSIDÉRANT que les parents n'ont pas démontré un préjudice grave et personnel pour leur enfant et n'ont pas convaincu le comité de la nécessité de recommander l'autorisation de l'exemption;

CONSIDÉRANT que la Loi sur l'instruction publique confie à la Commission scolaire l'obligation d'appliquer le Régime pédagogique et les cours qui en découlent;

CONSIDÉRANT que, conséquemment, le conseil des commissaires n'a pas la compétence quant à la validité, l'opportunité et le contenu des lois et règlements adoptés par l'Assemblée nationale du Québec, notamment en regard du Régime pédagogique;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Éric Allard, commissaire,

de maintenir la décision prise par la directrice des Services éducatifs aux jeunes, à l'effet de refuser la demande d'exemption au Régime pédagogique afin que l'élève portant la fiche # 5591045 ne suive pas le cours d'éthique et culture religieuse pour l'année scolaire 2008-2009.

Monsieur Luc-Pierre Laferrière, commissaire, demande le vote et se lit comme suit :

ONT VOTÉ POUR : 16 commissaires
A VOTÉ CONTRE : 1 commissaire
ABSTENTION : 1 commissaire

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

C.C.-2624-10-08

07.01-b

COMITÉ D'ÉTUDE RELATIF À UNE DEMANDE DE RÉVISION DE DÉCISION (ÉLÈVE PORTANT LA FICHE # 5657556) – Recommandation du comité

CONSIDÉRANT que, conformément à la Loi sur l'instruction publique, le ministre a établi un programme pour le cours d'éthique et culture religieuse;

CONSIDÉRANT que les parents ont déposé une demande d'exemption au Régime pédagogique afin que leur enfant ne suive pas le cours d'éthique et culture religieuse pour l'année scolaire 2008-2009;

CONSIDÉRANT que la directrice des Services éducatifs aux jeunes a refusé cette demande d'exemption;

CONSIDÉRANT que les parents de l'élève ont déposé une demande de révision de cette décision afin que leur enfant soit exempté du cours d'éthique et culture religieuse, lequel cours est obligatoire en vertu du Régime pédagogique;

CONSIDÉRANT les dispositions de l'article 222 de la Loi sur l'instruction publique;

CONSIDÉRANT que les parents n'ont pas démontré un préjudice grave et personnel pour leur enfant et n'ont pas convaincu le comité de la nécessité de recommander l'autorisation de l'exemption;

CONSIDÉRANT que la Loi sur l'instruction publique confie à la Commission scolaire l'obligation d'appliquer le Régime pédagogique et les cours qui en découlent;

CONSIDÉRANT que, conséquemment, le conseil des commissaires n'a pas la compétence quant à la validité, l'opportunité et le contenu des lois et règlements adoptés par l'Assemblée nationale du Québec, notamment en regard du Régime pédagogique;

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Solange Couture Dubé, commissaire,

de maintenir la décision prise par la directrice des Services éducatifs aux jeunes, à l'effet de refuser la demande d'exemption au Régime pédagogique afin que l'élève portant la fiche # 5657556 ne suive pas le cours d'éthique et culture religieuse pour l'année scolaire 2008-2009.

Monsieur Luc-Pierre Laferrière, commissaire, demande le vote et se lit comme suit :

ONT VOTÉ POUR : 16 commissaires
A VOTÉ CONTRE : 1 commissaire
ABSTENTION : 1 commissaire

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

C.C.-2625-10-08

07.02 SPORT ÉTUDIANT RICHELIEU 07.02-a AFFILIATION

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Diane Soucy, commissaire,

que la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries adhère à l'organisme « **Sport étudiant Richelieu** » pour l'année scolaire 2008-2009 et que les membres du conseil des commissaires consentent à cette fin une somme de trois mille huit cent vingt-deux dollars et quatre cents (3 822,04 \$).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.- 2626-10-08

07.02-b NOMINATION D'UN DÉLÉGUÉ

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Roch Thibault, commissaire,

que **Monsieur Stéphane Labbé**, animateur à la vie étudiante à l'école Louis-Philippe-Paré, soit désigné à titre de délégué de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries au sein de l'organisme « Sport étudiant Richelieu » pour l'année scolaire 2008-2009.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

08.00 SERVICE DE L'ÉDUCATION DES ADULTES ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE – SERVICES INTERNATIONAUX ET FORMATION À DISTANCE

08.01 PLAN D'AMÉNAGEMENT DE L'OFFRE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET TECHNIQUE

Madame Micheline Pelletier, directrice du Service de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle, présente le dossier. Madame Marie-Louise Kerneis, présidente, et Madame Susan Tremblay, directrice générale, complètent l'information et répondent aux questions.

Madame Susan Tremblay, directrice générale, tient à remercier Madame Micheline Pelletier, directrice du Service de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle, et toute son équipe pour tout le travail réalisé dans ce dossier.

09.00 SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

10.00 SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES

11.00 SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES

C.C.- 2627-10-08

11.01 ACHAT D'UNE PARCELLE DE TERRAIN – ÉCOLE SAINT-JEAN
Monsieur Richard Bédard, directeur du Service des ressources matérielles, présente le dossier.

CONSIDÉRANT l'entente du promoteur à vendre à la Commission scolaire, pour une valeur minimale de un dollar (1,00 \$), un passage piétonnier d'une largeur de trois (3) mètres identifié comme étant le lot numéro 3 606 965 de la circonscription foncière de La Prairie;

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Solange Couture Dubé, commissaire,

que les membres du conseil des commissaires acceptent l'acte d'achat de terrain pour un passage piétonnier d'une largeur de trois (3) mètres identifié comme étant le lot numéro 3 606 965 de la circonscription foncière de La Prairie.

Que la présidence du conseil des commissaires et la directrice générale soient autorisées à signer le contrat.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

11.02 PROJETS D'INVESTISSEMENT EN PHOTOS

Monsieur Richard Bédard, directeur du Service des ressources matérielles, présente le dossier.

12.00 SERVICE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DES COMMUNICATIONS

13.00 SERVICE DE L'ORGANISATION SCOLAIRE ET DU TRANSPORT SCOLAIRE

14.00 FÉDÉRATION DES COMMISSIONS SCOLAIRES DU QUÉBEC

15.00 COMITÉ DE PARENTS

Monsieur Marc Viau, commissaire représentant du comité de parents au niveau primaire, donne des informations sur les activités du comité de parents.

Madame Marie-Louise Kerneis, présidente, présente une mention de félicitations et de remerciements à Monsieur Roch Thibault, commissaire, représentant du comité de parents au niveau secondaire.

Les membres du conseil des commissaires applaudissent M. Roch Thibault pour son apport au sein du conseil des commissaires.

16.00 DEMANDE D'INFORMATION

16.01 ASSOCIATION CANADIENNE D'ÉDUCATION DE LANGUE FRANÇAISE (ACELF)

Madame Claudine Caron-Lavigueur, commissaire, donne de l'information sur le 61^e congrès de l'ACELF qui a eu lieu du 2 au 4 octobre 2008. Madame Lise Beauchamp-Brisson, commissaire, complète avec des informations supplémentaires.

17.00 COMMUNICATION DE LA PRÉSIDENTE, DE LA DIRECTION GÉNÉRALE ET DES COMMISSAIRES

PRÉSIDENTE

- ❖ Le secrétaire général de la Fédération des commissions scolaires du Québec (FCSQ), M. Clermont Provencher, prend sa retraite. Il sera remplacé par M. Bernard Tremblay.
- ❖ Le projet de loi 88 devrait être adopté sous peu (formation le 5 décembre 2008 pour les présidents).
- ❖ La formation des commissaires prévue par le RCSM sur la Loi 88 est reportée en janvier ou février 2009
- ❖ Suivis du lac-à-l'épaule de la FCSQ – pris en charge par les commissions permanentes et le conseil général.
- ❖ Des remerciements sont adressés par Madame Margot Pagé, commissaire, pour le message de la présidente lors de la soirée des retraités qui a eu lieu le 17 octobre dernier.

DIRECTRICE GÉNÉRALE

- ❖ Journée pédagogique montérégienne du 24 octobre prochain : l'hôtesse est l'école de la Magdeleine. Des félicitations sont adressées aux Services éducatifs aux jeunes et à tous ceux qui ont contribué à organiser cet événement d'envergure.
- ❖ Soirée Recrudescence VI qui aura lieu le 5 mai 2009 à l'école de la Magdeleine (18.04).
- ❖ Programme Reconnaissance : un rappel pour le jeudi 6 novembre 2008 à l'école de la Magdeleine.
- ❖ École de formation professionnelle de Châteauguay : une inauguration pour les nouveaux locaux au parc industriel aura lieu le mercredi 12 novembre 2008 (5 à 7).

COMMISSAIRES

- ❖ Activités et événements : commentaires de Mesdames Diane Soucy et Claudine Caron-Lavigueur qui ont bien apprécié avoir toutes ces informations (18.07).
- ❖ Madame Claudine Caron-Lavigueur donne de l'information sur l'activité de levée de fonds à l'école Saint-Patrice (15 000 \$ amassés).
- ❖ Monsieur Guy-Paul Beauchemin commente l'assermentation des brigadiers de l'école Saint-Marc. Chapeau à l'école!
- ❖ Mesdames Solange Couture Dubé et Marie-Louise Kerneis, commentent le 50^e anniversaire de l'école Saint-Jean.

18.00 DÉPÔT DE DOCUMENTS

18.01 RAPPORT DU LAC-À-L'ÉPAULE

18.02 COMITÉS AD HOC DU CONSEIL DES COMMISSAIRES – COMPOSITION

18.03 RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE ROUSSILLON – LETTRE DU 17 SEPTEMBRE 2008

18.04 INVITATION DU COMITÉ CULTUREL – SOIRÉE
RECRUDESCENCE VI

18.05 LETTRES DU MELS

18.05-a Maintien des bâtiments – Financement des projets retenus

18.05-b Une rentrée 2008 sous le signe de la nouveauté (parents)

18.05-c Rentrée scolaire (enseignants)

18.06 APPEL DE CANDIDATURE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE
L'AGENCE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DE LA
MONTÉRÉGIE – LETTRE DU 25 SEPTEMBRE 2008

18.07 ACTIVITÉS ET ÉVÉNEMENTS (OCTOBRE ET NOVEMBRE 2008)

18.08 COMITÉ DE DÉVELOPPEMENT DURABLE – COMPTE RENDU
DE LA RENCONTRE DU 14 OCTOBRE 2008

C.C.-2628-10-08

19.00 LEVÉE DE LA SÉANCE

À 21 h 47,

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Guy-Paul Beauchemin, commissaire,

que la présente séance soit levée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Présidence de la séance

Secrétaire générale